



ASSEMBLEE GENERALE DU CCL DU JEUDI 13 FEVRIER 2020 – BEAUSOBRE - MORGES

Comité :	ANDENMATTEN Grégoire CIGANEK Madeline CUENDET Mariska DISCRY Angélie HAMELIN Alain	Président Caissier-Trésorier Commission de la buvette Commission des admissions Commission du terrain
Excusés :	BESSAT Jean-Louis MANZONI Muriel	Secrétaire Commission des visiteurs

Nombre de membres présents : **2020 : 60** (2019 : 63) (2018 : 75) (2017 : 58) (2016 : 73) (2015 : 74)

Nombre de membres excusés : **2020 : 75** (2019 : 82) (2018 : 69) (2017 : 72) (2016 : 67) (2015 : 80)

Grégoire souhaite à tous les membres une cordiale bienvenue dans le foyer du théâtre de Beausobre. Il fait remarquer que, cette année, il n'y a pas trop de problème pour trouver une place de parc non loin de cette salle étant donné qu'aucune manifestation n'a lieu en même temps que l'assemblée.

Il remercie les membres pour leur présence et pour la soirée qu'ils consacrent à la bonne marche de notre club. Il déclare l'assemblée générale du Camping Club Léman pour l'année 2019 ouverte. Il espère que celle-ci se déroulera dans la convivialité, la bonne humeur et le respect tant des orateurs que de ceux qui ne prennent pas la parole. Il prie enfin chacun de bien vouloir vérifier si son téléphone portable est sur la position « silencieux » afin de ne pas égrener cette séance de sonneries intempestives.

Il prie également l'assemblée de bien vouloir excuser Muriel MANZONI, absente pour raisons professionnelles et Jean-Louis BESSAT, absent pour raison de santé. Il passe ensuite au premier point de l'ordre du jour qui est la :

A. SIGNATURE DE LA LISTE DES PRESENCES ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

Il demande si tout le monde a pensé à signer la liste des présences et à remplir, le cas échéant, celle des excusés. Comme cela semble être le cas, il désigne, comme d'habitude, quelques volontaires qui vont fonctionner comme scrutateurs pendant cette assemblée.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

PERROTTI Jean-François, BESSAT Sylvie, GOMES LEAL Carlos, HEUSLER Cédric. Il les remercie par avance pour leurs décomptes pendant les votations.

Ceci étant réglé, il passe au point B de l'ordre du jour qui est

B. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 21 FEVRIER 2019

Le PV de la dernière assemblée ayant été mis à la disposition de tous les membres en même temps que les cotisations 2019, il propose que, conformément à l'usage, le comité soit dispensé de sa lecture. Il prie l'assemblée de bien vouloir lever la main si elle accepte ce mode de faire.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité et elle en est remerciée.

Il demande ensuite à l'assemblée si elle a des remarques ou des commentaires à émettre sur le PV de l'exercice précédent. Aucune remarque n'étant émise, il passe à la votation pour l'adoption du PV. Il prie les personnes qui acceptent le PV de l'assemblée générale du 21 février 2019 de bien vouloir lever la main.

Pour 60, avis contraires 0, abstentions 0

Le PV est accepté à l'unanimité.

Il passe ensuite la parole à Angélie, responsable de la commission des admissions pour les points **C, démissions, exclusions et décès, D, admission des candidats membres présentés par le comité** et **E, liste des candidats amis-naturistes et admissions de ces derniers.**

C. DEMISSIONS, EXCLUSIONS ET DECES

Démissions :

BAUD Irène, MARTON Jozeph et Pierrette, BLANC Mireille, BAUMANN Jacqueline, ZAHND Brigitte, HARTMANN Max et Henriette, CHAPPUIS Jean-Jacques et Mireille, SAVOY Michel et Germaine

Exclusions :

Décès :

Alice WALTZER, ancienne membre et maman de Martine Waltzer, Edgar BELLANGER, ancien membre fondateur, et Alain QUENET.

Angélie demande à l'assemblée de se lever pour respecter une minute de silence en la mémoire de ces membres et ex-membres du CCL. Elle passe ensuite au point

D. ADMISSION DES CANDIDATS MEMBRES PRESENTES PAR LE COMITE

Angélie présente les nouveaux membres admis dans notre club durant la dernière saison (ou la saison précédente, pour ceux qui n'étaient pas présents lors de la dernière assemblée) et leur demande de se lever à l'appel de leur nom.

Admissions :

Les membres admis pendant la saison 2019 sont :

BARUSELLI Pierre-André et Brigitte, TRUDELLE Patrick et GAUTIER Nora, SOLLEDER François et Isabelle, GAONACH Gilles et CAPELLI Valérie ainsi que Capucine, la fille de Valérie, GOMES LEAL Carlos et CAMBA ABRANTES Anabela, PITTET Ileana, SILIPRANDI Béatrice, CUANY Adrienne et sa fille Julia, HOUMARD Pierre-Eric et ZBINDEN Nathalie, DEMAUREX Maria Rita et Vincent ainsi que leurs enfants Sara, Justine et Antoine

Angélie demande s'il y a une opposition à une ou plusieurs de ces candidatures ?

Aucune personne dans l'assemblée ne manifestant son opposition à ces candidatures, elle appelle les participants à l'assemblée à les applaudir chaleureusement pour leur venue dans le Club. Les nouveaux membres non présents seront appelés à se présenter lors de la prochaine assemblée.

Mutations (de membre à ami-naturiste) :

DI DIO FRASCOIA Céline, CIGANEK Silvia, VUST Mathias et PONCET Sandra

Naissances :

Xavier DISCRY

E. LECTURE DE LA LISTE DES CANDIDATS AMIS NATURISTES ET ADMISSION DE CEUX-CI

Aucun candidat n'a demandé à faire partie de la catégorie amis naturistes cette année.

Grégoire remercie Angélie pour le traitement de ces 3 points et passe au point

F. LECTURE DES RAPPORTS ANNUELS

1) Rapport du comité

Le Président prend la parole pour la lecture de ce rapport.

Chers Amis,

En guise d'introduction, je tiens, comme chaque année, à adresser mes remerciements à tous les membres, petits et grands, jeunes et moins jeunes qui, durant la saison ou en dehors de celle-ci, ont pris part soit aux travaux d'entretien que nécessitent les installations du camping, soit à la préparation des différentes manifestations et des repas qui les accompagnent, sans avoir peur de se salir les mains, de transpirer sous le soleil ou en cuisine, ou

de grelotter sous la pluie et la neige, en fonction des conditions météorologiques du moment. Sans tous ces membres qui investissent un peu et même, pour certains, beaucoup de leur temps, nous ne pourrions jouir d'un tel confort sur notre magnifique terrain. Je remercie enfin toutes les personnes qui se sont déplacées pour cette assemblée et qui consacrent leur soirée à la bonne marche du club.

Pour continuer, j'aimerais présenter nos excuses pour un petit bug qui est apparu en ce début d'année. En effet, lors de l'envoi des factures d'électricité et de taxe de séjour, de vieux bulletins de versement du compte électricité, qui n'existe plus, se sont sournoisement glissés parmi ceux du compte du CCL. De ce fait, les paiements effectués avec ces bulletins reviennent à leurs envoyeurs. Il suffit de nous le signaler et nous vous enverrons un nouveau bulletin de versement. A cet effet, des BV sont disponibles, gratuitement en plus, sur la table près de la porte de la salle.

Passons maintenant en revue quelques points importants de la vie du CCL.

Décès :

Les décès de la maman de Martine WALTZER, ancienne membre du CCL, d'Alain QUENET et d'Edgar BELLANGER (dit Zizi), également ancien membre, ont endeuillé et attristé le CCL en 2019. Nous transmettons à Martine et Janick encore toutes nos condoléances. Angélie a procédé, lors de la lecture de son rapport, à une minute de silence en leur souvenir.

Affaire Bernardo :

...qui, je l'espère, a vécu l'an dernier son dernier épisode. Comme vous avez pu le constater, la palissade se situant à l'arrière des WC nord et des caravanes attenantes a été reconstruite, en bois cette fois, à son ancien emplacement, à quelques centimètres près. En effet, nous avons reçu du Département du territoire, au début 2019, une sommation pour la démolition de la palissade en béton. Nous avons dû nous exécuter sous peine d'une dénonciation au juge et d'une amende. On nous a reproché de ne pas nous être battus contre ce département intransigeant et de ne pas avoir fait recours contre la décision de démolition prononcée par le Tribunal administratif. Le comité a estimé que ce serait peine perdue de se battre contre une décision du Canton, qui ne laissait aucune place à l'interprétation.

Une porte va être créée dans cette palissade, du côté de l'avant-dernière rangée de bungalows, afin de pouvoir tout de même disposer de cette surface sur laquelle nous avons un droit d'usage. Cependant, la seule activité que nous pourrions y développer est la plantation de divers légumes pour une production indigène, pour les personnes intéressées.

Nous allons prendre contact avec M. Bernardo afin de trouver un « modus vivendi » pour cette surface et nous tiendrons les membres du CCL au courant du résultat de ces discussions.

Enfin, nous avons également proposé à M. Bernardo de nous racheter cette servitude, sans retour pour l'instant. Il s'agit également d'un élément à discuter avec lui.

Petits animaux :

Il nous a été signalé, en cours de saison, que des lapins, abrités dans une petite cabane en bois derrière la caravane d'Alexandre Hamelin, avaient élu domicile sur le terrain pendant l'été. Ma première réaction a été d'être offusqué par cette manière de faire. Par la suite, en consultant les archives du CCL, nous avons constaté que les comités précédents avaient donné l'autorisation pour l'accueil de petits animaux de compagnie moyennant que ces derniers restent enfermés et qu'ils n'occasionnent aucune gêne pour les membres du club, ce qui semble être le cas pour ces petits animaux. Maintenant, si certains ne peuvent accepter cette décision, je leur propose d'intervenir lors de la discussion des rapports afin de nous faire part de leur point de vue et demander l'avis de l'assemblée.

WiFi :

Les travaux d'amélioration de la couverture WiFi prévus l'an passé et mis au budget n'a malheureusement pas pu avoir lieu. En effet, le spécialiste qui devait nous orienter dans la construction de ce réseau nous a fait faux bond malgré les nombreux rappels que nous lui avons adressés. Nous allons chercher un nouveau spécialiste et espérons que nous pourrions offrir une meilleure connexion aux membres, sur tout le terrain.

Info pagode :

Les travaux de rénovation de la pagode sont pratiquement achevés. Restent les revêtements des plafonds de la cuisine et de son annexe qui n'ont pu être exécutés à ce jour et qui seront en principe traités cette année. Les luminaires provisoires de la pagode seront changés pour des modèles en verre sablé que nous avons pu récupérer et qui ne nous ont rien coûté.

Infos WC sud :

Comme nous n'attendons plus de grosses surprises concernant d'éventuels gros travaux (croisons les doigts), nous allons enfin pouvoir nous pencher sur la réfection délicate des WC sud. Comme indiqué l'an passé, nous ne pouvons démolir cette construction sous peine de ne plus pouvoir la reconstruire. Nous allons devoir faire preuve d'imagination pour trouver une solution à ce problème afin de pouvoir, enfin, nous attaquer à la rénovation de ce groupe sanitaire.

Infos site du CCL :

Je tiens à remercier notre WEBMASTER, Jean-Marc, qui a fait feu de tout bois (ou plutôt de clic de souris) durant la saison passée pour alimenter le site avec les événements qui se sont déroulés au sein du CCL. Une mise à jour de certains éléments a également été effectuée. Un grand merci pour cette « maintenance » qui est passablement chronophage.

Rappel :

La section MEMBRES permet de télécharger de nombreux documents tels que les PV des dernières assemblées, les formulaires pour la taxe de séjour et la taxe non-travailleurs, un bulletin de versement type ainsi que les statuts et divers règlements.

Ces fichiers sont mis à jour au moment de l'envoi des cotisations, soit à la fin du mois de mars de l'année en cours. Comme l'an passé, le PV de l'AG ne sera plus envoyé à tous les membres, sauf sur demande, étant donné qu'il pourra être téléchargé sur le site CCL.

L'adresse du CCL qui avait été créée par la Poste, soit « CCL 1000 Lausanne », a été désactivée. Tout le courrier doit dès lors être envoyé à l'adresse physique du CCL.

Lors d'envoi de clés ou d'une démission, évitez de le faire par courrier recommandé, cela a un coût pour vous et, de plus, nécessite à chaque fois un déplacement à la Poste dont les bureaux tendent à se raréfier.

Je terminerai en demandant, comme chaque année, à tous les membres de prendre conscience que de moins en moins de bénévoles travaillent pour le bien de tous et que ceux-ci, s'ils ne sont pas aidés ou du moins ne voient pas leur travail respecté, arriveront petit à petit à saturation et cesseront de s'investir pour le club.

Ainsi prend fin le rapport du comité. Nous pourrions débattre de ces éléments au point G de l'ordre du jour, si vous avez des éclaircissements à demander ou des questions à poser.

Avant de reprendre le cours de l'assemblée, je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur engagement, leur travail et pour le soutien qu'ils m'apportent, et également à leur transmettre le plaisir que j'ai eu, une fois de plus, de travailler avec eux tout au long de l'année ! Deux membres du comité nous ayant quitté, nous avons trouvé le moyen de les remplacer pour ces postes. Je remercie d'ores et déjà ces volontaires pour leur engagement futur.

Je vous remercie pour votre attention et, au nom du comité, je vous souhaite une bonne soirée et une excellente saison 2020.

Pour le comité - Grégoire

Le Président passe ensuite au point

2) Rapport du caissier

Pour le rapport du caissier, il passe la parole à Madeline, responsable de la comptabilité du club. Une fois les commentaires aux comptes effectués, il demande si des questions se posent au sujet de ces derniers ?

Question de Dano au sujet du faible bénéfice de la buvette : Madeline y répond en détaillant les comptes de la buvette.

Une fois les explications données, il demande si d'autres questions se posent au sujet des comptes ?

Comme ce n'est pas le cas, il remercie Madeline et passe au point

3) Rapport de la commission de vérification des comptes

Il passe la parole à Pierre-Olivier SAUTEREL pour la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes.

Il le remercie pour la lecture de ce rapport et remercie également les membres de la commission de vérification et passe au point suivant de l'ordre du jour, soit la lecture des rapports des commissions. Ceux-ci seront mis en discussion à la fin de leur lecture, au point G de l'ordre du jour.

4) Rapport des commissions

Pour commencer, il passe la parole à Alain HAMELIN, pour la lecture du

- Rapport de la commission du terrain

Il le remercie pour ce rapport et saute la lecture du
- Rapport de la commission des visiteurs, Muriel étant absente.

Il passe la parole à Angélie DISCRY, pour la lecture du
- Rapport de la responsable des admissions

Il la remercie pour cette lecture et passe la parole à Mariska CUENDET pour la lecture du
- Rapport de la commission de la buvette

Il la remercie pour cette lecture et saute la lecture du
- Rapport de la commission des sports, faute de responsable.

Il passe la parole à Alain HAMELIN pour la lecture du
- Rapport de la commission de la piscine, de la commission d'électricité et des installations eau-gaz et sécurité

Il le remercie pour cette lecture et passe la parole à Cédric HEUSLER pour la lecture du
- Rapport de la commission des Kiwis

Il le remercie pour cette lecture et passe la parole à Silvia CIGANEK pour la lecture de son dernier rapport
- Groupe « PR » (relations publiques) de l'UNS. Elle annonce son retrait de cette commission et passe le flambeau à Marianna HAMELIN qui est disposée à participer à ce groupe.

Il la remercie pour cette lecture et passe au point G de l'ordre du jour

G. DISCUSSION DES RAPPORTS

Suite à la lecture de ces rapports, Grégoire demande à l'assemblée si elle a des questions à poser ou des remarques à formuler ?

Aucune remarque n'étant formulée, il passe au point suivant qui est

H. ACCEPTATION DES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Il demande à l'assemblée si elle accepte les rapports des commissions dont il a été fait lecture. Les personnes qui acceptent ces rapports sont priées de lever la main.

Pour : 60, avis contraires : 0, abstentions : 0
Il remercie l'assemblée pour ce vote.

Les rapports sont acceptés à l'unanimité.

Il passe ensuite au point suivant qui est

I. DECHARGE AU COMITE POUR SA GESTION 2019

Il demande aux personnes qui acceptent de décharger le comité pour sa gestion 2019 de lever la main.

Pour : 59, avis contraires : 0, abstentions : 1
Il remercie l'assemblée pour ce vote.

Le comité est dès lors déchargé de sa gestion pour l'année 2019 avec 59 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Il passe ensuite au point suivant :

J. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Le comité a reçu une proposition de Susan KILLIAS dans les délais (qui est de 30 jours avant l'AG) et dont l'assemblée a pu prendre connaissance dans la convocation :

« La taxe non travailleur (TNT) doit passer à CHF 100.00 par jour, donc CHF 300.00 pour 3 jours. Motivation : faire travailler les gens, améliorer leur santé, promouvoir la création d'un lien social, mise à jour de l'inflation (CHF 150.00 datent d'avant 2000), de plus, CHF 150.00 représentent que 2h00 d'un professionnel ».

Le préavis du comité est négatif compte tenu de la charge supplémentaire que cela induit. Le montant de CHF 600.00 lui paraît exagéré. Un essai avait été effectué il y a quelques années en augmentant le nombre de jours de travail, ce qui n'a pas amené plus de travailleurs sur le terrain. Cette proposition en prend le contrepied, elle amènerait plus d'argent dans la caisse du CCL (qui n'en a pas forcément besoin) avec le risque d'avoir des démissions en raison de l'augmentation importante des cotisations.

Grégoire passe la parole à l'assemblée pour qu'elle s'exprime sur ce sujet.

Dano prend la parole en appuyant le préavis du comité, estimant que ce montant est exagéré et qu'il n'amènera pas plus de participants aux journées de travail.

La discussion étant close, plus personne ne demandant la parole, la proposition est mise au vote de l'assemblée.

Il demande aux personnes qui acceptent la proposition de Susan KILLIAS de s'exprimer.

Pour : 0, avis contraires : 59, abstentions : 1

Il remercie l'assemblée pour ce vote.

La proposition de Susan KILLIAS est refusée avec 59 voix contre, 0 voix pour et 1 abstention.

K. PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET, FIXATION DES DIVERSES REDEVANCES

Le budget des différents postes concernant le fonctionnement normal du club étant calqué sur les exercices précédents, le comité se contentera de commenter les positions concernant les travaux prévus pour l'année 2020. Il est clair qu'il ne s'agit que d'un budget et qu'à ce titre, il est possible, en fonction des conditions météo, de l'avancement de certaines études, de la disponibilité des membres, que certains travaux ne puissent pas se faire ou seulement partiellement. Pour la lecture du budget des travaux, il passe la parole à Alain HAMELIN.

Alain commente certains montants prévus pour les travaux de finition de la pagode et de la cuisine. Il mentionne également le début du projet et d'étude de la rénovation des WC sud.

Grégoire le remercie pour les commentaires sur le budget et passe la parole à l'assemblée.

Quelques précisions sont demandées au sujet du budget pour lesquelles Alain donne les explications nécessaires.

La parole n'étant plus demandée, Grégoire procède à la votation pour l'acceptation du budget. Il demande que les personnes qui acceptent le budget lèvent la main.

Pour 59, avis contraires 0, abstentions 1

Il remercie l'assemblée pour ce vote.

Le budget est accepté à la majorité moins 1 abstention.

Avant de passer aux élections, Grégoire rappelle qu'il ne faut pas oublier, comme c'est arrivé certaines fois, de remercier les membres du comité qui quittent leurs fonctions.

Tout d'abord, Jean-Louis BESSAT qui s'était engagé pour une année mais qui, se sentant tellement à l'aise, a poursuivi son mandat pendant 7 ans, jusqu'à ses récents problèmes de santé. Il demande de l'applaudir pour cet effort et lui souhaiter la meilleure santé possible.

Muriel MANZONI ensuite, qui a fonctionnée comme responsable de la Commission des visiteurs pendant plusieurs années et que nous remercions également pour son engagement au sein du comité et sur le terrain.

Il tient enfin à prononcer un remerciement spécial pour une personne qui n'a pas ménagé sa peine pendant 29 ans au guidon de son paquebot, pétaradant dans tous les recoins du CCL afin d'éradiquer le trop-plein d'herbettes et de protéger nos pieds des piqûres d'abeilles. Il s'agit, tout le monde, ou presque, l'aura reconnu dans cette description, de Jean-François PERROTTI qui a demandé l'an passé à être relevé de son poste de capitaine de tondeuse. Un tout grand merci et une excellente retraite.

Il passe ensuite au point L de l'ordre du jour, élection du président, des membres du comité et des membres des diverses commissions.

L. ELECTIONS

1) du président

Grégoire signale, comme son nom figure sur la convocation, que si l'assemblée le veut bien, il continuera avec plaisir à fonctionner comme président pour l'année 2020.

Selon l'usage, pour procéder à cette élection, il passe la parole à Mariska CUENDET. Mariska demande à l'assemblée s'il y a une autre proposition venant des membres du CCL ? Cela n'étant pas le cas, il demande aux personnes qui acceptent Grégoire ANDENMATTEN comme président pour l'année 2020 de lever la main.

Pour : 60, avis contraires : 0, abstentions : 0
Mariska remercie l'assemblée pour ce vote.

Grégoire remercie l'assemblée pour cette preuve de confiance et passe ensuite à l'élection

2) des membres du comité

Il commence par le poste de caissière. Madeline CIGANEK (sous la torture, après sa tentative de démission) se représente pour ce poste à moins que quelqu'un se propose pour ce poste. Cela n'étant pas le cas, il prie l'assemblée de marquer son approbation en levant la main.

Il remercie l'assemblée pour ce vote.
Madeline est réélue au poste de caissière avec 60 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

Il passe ensuite au poste de secrétaire. Patrick NOGLER se propose pour ce poste. Grégoire demande s'il y a d'autres propositions ? Comme ce n'est pas le cas, il le remercie d'ores et déjà pour cet engagement et prie l'assemblée de marquer son approbation en levant la main.

Il remercie l'assemblée pour ce vote.
Patrick est élu au poste de secrétaire avec 60 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.
Il lui souhaite la bienvenue au sein du comité.

Il passe ensuite au poste de responsable de la commission du terrain. Alain HAMELIN se représente pour ce poste et il prie l'assemblée de marquer son approbation en levant la main.

Il remercie l'assemblée pour ce vote.
Alain est réélu au poste de responsable de la commission du terrain avec 60 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

Il passe ensuite au poste de responsable de la commission des admissions et visiteurs. Ce poste, séparé en 2 commissions depuis plusieurs années, revient à son état initial, avec une seule responsable. La commission des visiteurs s'organisera à l'interne et Angélie en sera la rapporteuse au comité. Angélie DISCRY se représente pour ce poste et il prie l'assemblée de marquer son approbation en levant la main.

Il remercie l'assemblée pour ce vote.
Angélie est élue au poste de responsable de la commission des admissions et visiteurs avec 60 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

Il passe ensuite au poste de responsable de la commission des sports et manifestations. Nous avons eu le plaisir d'avoir une candidature surprise de dernière minute. Jean-Claude HOSER, qui a déjà fonctionné comme responsable de cette commission, se propose pour ce poste. Grégoire demande s'il y a d'autres propositions ? Comme ce n'est pas le cas, il le remercie pour cet engagement et prie l'assemblée de marquer son approbation en levant la main.

Pour 60, avis contraires 0, abstentions 0

Il remercie l'assemblée pour ce vote et souhaite à Jean-Claude la bienvenue au sein du comité.

Il passe ensuite au poste de responsable de la commission de la buvette, Mariska CUENDET se représente pour ce poste et il prie l'assemblée de marquer son approbation en levant la main.

Il remercie l'assemblée pour ce vote.

Mariska est élue au poste de responsable de la commission de la buvette avec 60 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

Il passe ensuite à la nomination des membres des commissions hors comité et propose à l'assemblée de procéder à une élection en bloc des responsables de ces commissions, une fois que ceux-ci auront été cités.

4) de la commission de vérification des comptes

Pierre-Olivier SAUTEREL, 1^{er} vérificateur cette année, laisse sa place à André GUIGNARD, 2^{ème} vérificateur, qui devient 1^{er} vérificateur, Georges RADICE, 1^{er} suppléant, devient 2^{ème} vérificateur, Daniel COCHARD, 2^{ème} suppléant, devient 1^{er} suppléant. Il faut dès lors trouver une personne pour le poste de 2^{ème} suppléant.

Rita DEMAUREX-RODRIGUES DO CANTO ET CASTRO se propose pour ce poste. Grégoire la remercie pour cette proposition.

5) pour la commission gestion électrique et gestion de la piscine, eau, gaz, électricité

Alain HAMELAIN, qui se représente pour ce poste.

6) pour la commission des KIWIS

Cédric HEUSLER, qui se représente pour ce poste.

7) la commission des jeunes, les « Bronzés »

Pour l'instant cette commission est en sommeil.

Il prie l'assemblée de marquer son approbation pour ces nominations en levant la main.

Pour 60, avis contraires 0, abstentions 0

Il remercie l'assemblée pour ce vote et passe ensuite au point :

M. DIVERS

Il demande si quelqu'un aimerait prendre la parole sous ce point ?

Dano demande la parole pour aborder le point « lapins » cité dans le rapport du comité. Il estime, comme ce fut le cas pendant de nombreuses années, que les animaux, qu'ils soient en cage ou non, n'ont rien à faire sur le terrain. Ses enfants, malgré leur insistance, n'ont jamais eu l'autorisation de les prendre avec eux au CCL.

Pierre-Alain ROCHAT estime également, pour éviter des exagérations comme d'amener son chien ou son cheval, que les animaux n'ont rien à faire dans le camping.

Grégoire demande à l'assemblée si quelqu'un veut encore prendre la parole.

Comme ce n'est pas le cas, il passe au vote au sujet de ce point soulevé par Dano.

Il demande aux personnes qui acceptent la présence de petits animaux en cage sur le CCL pendant la saison de bien vouloir s'exprimer.

Pour : 37, avis contraires : 12, abstentions : 11

L'assemblée accepte la présence de petits animaux sur le CCL avec 37 voix pour, 12 voix contre et 11 abstentions.

Maurice CARREL prend la parole et remercie vivement le comité pour tout le travail effectué pendant cette année. Grégoire le remercie en retour.

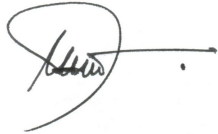
Grégoire demande à l'assemblée si quelqu'un veut encore prendre la parole.

Comme ce n'est pas le cas, il clôt cette (en principe 84^{ème}) assemblée à 21h25 en remerciant tous les membres présents pour leur participation et leur attention.

Il souhaite à toutes et à tous un bon retour à la maison ainsi qu'une excellente saison 2020.

Le Président

Grégoire Andenmatten



Le Secrétaire

Jean-Louis Bessat



Préverenges, le 1^{er} avril 2020